

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 803 promulguant en Côte française des Somalis

n° 803

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 août 1950

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1950

Date du numéro
1 août 1950

VISAS

Le gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 15 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret n° 50-279 du 1^{er} mars instituant des indemnités de fonction en faveur du personnel du cadre général des travaux publics Vu le décret n° 50-250 du 1 mars 1950 instituant une prime de rendement en faveur du personnel du cadre général des travaux publics OUTRE,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Sont promulgués dans le territoire de la Côte française des Somalis les décrets n° 50-279 et 50-20 du 1^{er} mars 1950 instituant respectivement des indemnités de fonction et une prime de rendement en faveur du personnel du cadre général des travaux publics d'outre-mer. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur. N. SADOUL.